

# SOIGNER LES PLANTES PAR LES PLANTES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires pour soigner et protéger les plantes, sans bouleverser ou détruire leur environnement, en utilisant des solutions organiques.

## CONTENU

### Jour 1 :

Les stratégies de défense des végétaux et des ravageurs (le cycle de l'eau, exposé biologique, stratégie de défense du végétal et des ravageurs ...)

Les préparations à base de plantes et le processus de fermentation (historique des traitements chimiques et biologiques, les phénomènes de résistance des ravageurs ; les préparations répulsives, stimulantes, insecticides et fongicides ...)

### Jour 2 :

Savoir choisir le mode de traitement (élaborer une stratégie préventive favorisant le système de défense des plantes sous forme chronologique et selon les modes culturaux)

Etude du mode d'action des éliciteurs (élaborer une stratégie curative avec les plantes, étude des différents modes préparatoires et du matériel, mode d'action des éliciteurs naturels par mode de traitement ...)

## METHODES PEDAGOGIQUES

### Jour 1 & Jour 2 :

Exposé théorique avec une interaction permanente entre le formateur et les professionnels.

Atelier d'observation sous binoculaire

## INFOS PRATIQUES

Lieu : à Nice et Gattières

Date : jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2021

Durée : 14 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants : Eric PETIOT, formateur en productions végétales

Responsable de formation : Mélanie DESGRANGES, conseillère productions végétales Agribio06

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

### Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA.

300 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes

240 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation

Modalité d'évaluation : *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. *En fin* : évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction.